

Compte rendu de la réunion de quartier du 18 octobre 2014 de 10 à 11 H

Lieu de rendez-vous : Espace Vert du clos de Peyran

Rues concernées :

- rue de l'église
- chemin de Boisson
- avenue de la Libération, du feu rouge jusqu'à l'entrée nord
- Clos de Peyran
- Chemin du Raz

80 invitations ont été distribuées, une trentaine de personnes sont venues.

Les élus exposent les projets à venir :

- Aménagement du centre bourg d'ici 2 ans. Cela sera la continuité du reste de l'Avenue de la Libération déjà faite ; à savoir du rond-point nord au rond-point de l'école.
- Réfection du toit de l'Église
- Berges de Garonne
- Soutènement du mur en prolongement de l'Église

Les riverains soumettent leurs observations :

- 1) Serait-il possible de faire un passage pour piéton pour traverser la déviation pour les promenades en bord de Garonne ? Dans le projet de l'époque présenté par le département, il devait y en avoir un !
- 2) Le mur en face du lotissement du clos de Peyran est très abîmé suite à l'enfouissement des réseaux.
- 3) Y aurait-il un projet d'enfouissement de toutes les lignes électriques et téléphoniques face au clos de Peyran et Place de l'église ?
- 4) La cloche de l'église n'est plus à l'heure
- 5) Trop de nuisances sur le parvis de l'église, dû à la fréquentation des jeunes. Que faire avec les jeunes ? A côté du terrain de pétanque du chemin de bas, l'endroit nous semblait bien, au calme, facilement aménageable. Les riverains et les autres administrés ne souhaitent pas avoir ces jeunes en bas de chez eux mais tout le monde est d'accord pour dire qu'il leur faudrait un endroit de rencontre. Les élus sont en train d'étudier la possibilité de faire un city stade sur la commune. Cela résoudrait-il le problème ?

- 6) Pourquoi ne pas transférer la compétence de Police à la CDC, ce qui permettrait de mutualiser les moyens pour avoir un officier qui patrouillerait sur l'ensemble de la CDC et qui pourrait, de ce fait, régler bien des problèmes (nuisances sonores, stationnement, etc.)
- 7) Rue de l'église, il existe déjà des ralentisseurs mais serait-il pas possible de les surélevés ? Et d'en réaliser un à l'entrée du clos de Peyran ?
- 8) Quand on sort du chemin du Raz sur l'avenue de la libération, la visibilité est moindre voire inexistante. Est-il possible que la végétation soit coupée plus courte ?
- 9) Aucune visibilité au niveau du STOP du carrefour « chemin du Raz / rue de l'église », est-il possible de mettre un miroir de courtoisie en face ?
- 10) Problème sur le chemin communal qui longe le lotissement du Clos de Peyran, en arrivant de l'avenue de la Libération : ce chemin est emprunté le matin et le soir, essentiellement par des écoliers, pour se rendre à l'arrêt de bus. Il est en terre, sans éclairage. Serait-il possible de mettre de l'éclairage à ses abords et un revêtement (calcaire ou autre) pour ne plus avoir les pieds mouillés ? Étant donné que ce chemin est communal, pourquoi y laisser ce portail ?
- 11) Lors des fortes pluies, l'eau coule de l'église pour s'infiltrer sur les terrains des riverains en face. Serait-il possible de canaliser cette eau ?
- 12) Peut-on avoir un panneau annonçant le lotissement « Clos de Peyran »

L'initiative des réunions de quartier a été saluée par les riverains présents qui souhaitent que cela se renouvelle.